

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Agence de l'eau Rhin Meuse

Décision du 9 décembre 2022

**portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au
comité social d'administration de l'agence de l'eau Rhin Meuse**

NOR : TREL2303636S

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur général de l'agence de l'eau Rhin Meuse,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales réalisées du 1^{er} au 8 décembre 2022 et la publication en ligne des résultats électoraux pour les comités sociaux d'administration au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique et de certains services du Secrétariat d'Etat à la mer ;

Vu les désignations de représentants titulaires et suppléants par chaque organisation syndicale au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration ;

Décide :

TITRE I^{ER}
COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION

Article 1^{er}

Sont nommés au comité social d'administration d'établissement public, institué auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse :

- Le président : le directeur général (ou son représentant) ;
- Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines : Monsieur Laurent LERT, Directeur des Ressources Humaines par intérim

Article 2

Sont nommés au comité social d'administration d'établissement public, créé auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse, en qualité de représentants du personnel :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation syndicale SNE-FSU

Madame Mallorie BLUZAT

Monsieur Vincent AIZIN

Monsieur Fabien POTIER

Au titre de l'organisation syndicale CFDT

Monsieur Juan-Emilio RODRIGUEZ

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation syndicale SNE-FSU

Madame Claire RIOU

Madame Carine BERNARD

Monsieur Jean-Marie FERNANDEZ

Au titre de l'organisation syndicale CFDT

Madame Emmanuelle GASPAROTTO

TITRE II
DISPOSITIONS FINALES ET TRANSITOIRES

Article 3

Sont abrogé(e)s :

- la décision du 12 décembre 2018 portant nomination des RP au CT de l'agence de l'eau Rhin Meuse

- la décision du 28 janvier 2019 portant nomination des RP au CHSCT de l'agence de l'eau Rhin Meuse

Article 4

Le directeur général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique.

Fait le 9 décembre 2022

Le Directeur Général

Marc HOELTZEL